

Paris le 23 juin 2011,

Cher(e)s collègues,

À la mi-juin, le Directeur Général s'est adressé individuellement à tous les agents de la Direction Générale des Finances Publiques pour annoncer la mise en œuvre des statuts et des règles de gestion, en précisant que la fusion sera ainsi terminée en septembre prochain.

En cet été 2011, le Syndicat F.O.-DGFIP vous écrit pour revenir sur la réalité de ces dossiers comme sur d'autres et évoquer l'état dramatique des conditions d'exercice de nos missions.

Après quantité de réunions extrêmement chronographes, **les statuts et les nouvelles règles de gestion** ont été arrêtés sans que F.O.-DGFIP n'y ait apporté sa caution. Ces nouvelles règles ne sont ni objectives, ni transparentes, ni un progrès pour de nombreux agents, nous le démontrerons au travers de différents tracts à venir.

Débutons par **les statuts**. Pour le Syndicat, ils ne sont ni protecteurs, ni représentatifs des métiers. F.O.-DGFIP avait condamné, en se prononçant contre lors du Comité Technique Paritaire Ministériel des 17 et 18 mai 2010, l'absence d'ambition de la DGFIP et le manque de reconnaissance de la qualification des agents de catégorie A, B et C (confère la déclaration liminaire accessible sur notre site : <http://www.fo-dgfip.fr/>).

Continuons par **les primes**. Les régimes indemnitaires seront certainement unifiés, mais la majorité des agents n'y aura vu aucune progression de leur montant. Rappelons que la revendication des agents, portée par F.O.-DGFIP, était l'augmentation de ces régimes pour tous.

Abordons maintenant **le recrutement et la promotion interne**. F.O.-DGFIP constate que le statut de la catégorie C n'est que la transposition conforme du Statut général type. Pire, l'attente des collègues sur la création du 8ème échelon AAP 1ère classe sera déçue au vu des conditions d'accès proposées par l'administration. Pour la catégorie B, il en est de même et F.O.-DGFIP dénonce l'instauration d'un concours d'accès à Contrôleur 1ère classe. Pour la catégorie A, il s'oppose à l'organisation d'un « grand oral » dont la seule justification est que la tête du client, et non le dossier administratif, prendra une part prépondérante lors des promotions. Nous y reviendrons dans d'autres publications.

Venons-en à **la formation**. Certes la formation initiale est unifiée, mais comment ignorer tous les problèmes liés à la formation continue : formation inadaptée, auto censure des agents en raison de la masse de travail à réaliser, mise en œuvre des formations trop en amont ou bien après la mise en œuvre de nouveaux outils applicatifs, pénurie de formateurs... ?

Examinons un de vos sujets principaux de préoccupation, **les mutations**. Le Syndicat F.O.-DGFIP dénonce l'absence de transparence et l'extrême complexité de la période de convergence. F.O.-DGFIP a été et reste le seul syndicat à revendiquer deux véritables mouvements de mutation annuels pour tous. Le système validé par le Directeur Général n'a pas répondu à cette demande qui permettait plus de transparence.

En ce qui concerne **les mouvements à titre prioritaire**, aucun commentaire n'est fait par le Directeur Général. Pourtant, c'est parce que certains événements ont une influence directe sur la vie personnelle des agents que F.O.-DGFIP revendique la prise en compte de ce fait générateur pour reconnaître le caractère de priorité absolue de la demande.

En ce qui concerne **la qualité des conditions de vie au travail**, rien ne justifie la candeur des propos. Il est malheureusement avéré que toutes les directions locales n'ont pas respecté les engagements du Directeur Général, notamment en matière d'horaire variable, et que trop agents en sont pénalisés.

Les discours lénifiants sur « l'assurance d'une vie harmonieuse au travail, sur la qualité des conditions de vie au travail » et le fait de se sentir « à l'aise dans notre communauté professionnelle » sont ahurissants voire provocateurs quand on connaît la réalité du terrain. Si besoin était les résultats de l'observatoire interne du 14 juin 2011 illustrent parfaitement **le malaise dans l'ensemble des services** dénoncé à maintes reprises par F.O.-DGFIP.

Comment nier les situations extrêmes de plus en plus nombreuses et dont la gravité n'a de cesse d'augmenter, jusqu'à l'irréversible ?

Le Directeur Général endosse une lourde responsabilité !

Pour conclure, l'élaboration des documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP), la désignation d'ACMO, la mise en place de tableaux de bord de veille sociale, l'organisation d'espaces de dialogues locaux, ne sont qu'emplâtres sur jambe de bois face aux conditions calamiteuses d'exercice des missions.

Aggravées par un contexte de réformes incessantes où plus personne ne s'y retrouve, les suppressions dogmatiques d'emplois constamment dénoncées par F.O.-DGFIP, sont la clé de voûte du malaise actuel : incapacité d'exercer les missions, surcharge de travail dans tous les services, blocage des possibilités de mutation, perturbation des conditions de vie des agents au travail et, par ricochet, des conditions de vie personnelle.

Entre les agents qui constatent que la fusion ne leur a rien apporté de bénéfique et ceux qui n'en perçoivent aucune évolution, c'est plutôt le sentiment perdant-perdant qui domine. Le Directeur Général en a-t-il conscience pour qu'il continue à ce point à tenir le discours du gagnant-gagnant gnan-gnan ?



Le Conseil Syndical vous appelle à rejoindre le syndicalisme Force Ouvrière, libre et indépendant et, lors des élections professionnelles du 20 octobre 2011, à voter massivement pour les listes F.O..

